



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9480^e séance

Jeudi 16 novembre 2023, à 15 heures

New York

Provisoire

Présidents : M. Zhang Jun/M. Dai Bing. (Chine)

Membres :

Albanie	M. Stastoli
Brésil	M. Moretti
Émirats arabes unis	M ^{me} Shaheen
Équateur	M. Pérez Loose
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
Fédération de Russie.	M ^{me} Evstigneeva
France	M ^{me} Broadhurst Estival
Gabon	M ^{me} Koumby Missambo
Ghana	M. Agyeman
Japon	M. Iriya
Malte	M ^{me} Gatt
Mozambique	M. Barbosa
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki
Suisse	M ^{me} Baeriswyl

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Lettre datée du 6 novembre 2023, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2023/849)

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan et les activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (S/2023/861)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Lettre datée du 6 novembre 2023, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2023/849)

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan et les activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (S/2023/861)

Le Président (*parle en chinois*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M^{me} Martha Ama Akyaa Pobee, Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique au Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et au Département des opérations de paix, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2023/849, qui contient une lettre datée du 6 novembre 2023, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général, et sur le document S/2023/861, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan et les activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Pobee.

M^{me} Pobee (*parle en anglais*) : Le conflit au Soudan fait rage depuis plus de sept mois sans aucun signe de désescalade. Au contraire, les hostilités se sont intensifiées ces dernières semaines. Bien que les deux parties belligérantes se soient déclarées prêtes à négocier un cessez-le-feu, leurs agissements sur le terrain suggèrent le contraire.

Au Darfour, les Forces d'appui rapide ont obtenu des gains militaires importants au cours des dernières semaines, prenant le contrôle des bases des Forces

armées soudanaises à Nyala, Zalingei et Geneina entre le 26 octobre et le 4 novembre.

À l'heure actuelle, les Forces d'appui rapide semblent en passe d'avancer sur El-Fasher, au Darfour septentrional, et d'étendre leur contrôle territorial sur tous les sites stratégiques de la région du Darfour. Une attaque des Forces d'appui rapide sur El-Fasher ou ses environs pourrait faire de nombreuses victimes civiles en raison du grand nombre de personnes déplacées qui s'y trouvent.

Les mouvements armés signataires de l'Accord de paix de Djouba basés dans la région ont déployé des forces pour défendre la ville. Alors qu'ils restaient officiellement neutres dans le conflit, plusieurs d'entre eux ont annoncé aujourd'hui leur décision de mettre fin à leur neutralité et de s'aligner sur les Forces armées soudanaises. Dans leur déclaration, ils évoquent les violations présumées des droits humains commises par les Forces d'appui rapide et le risque croissant de fragmentation du Soudan comme étant les raisons pour lesquelles ils mettent fin à leur neutralité.

Parallèlement, les personnes fuyant le Darfour occidental en direction du Tchad signalent une nouvelle flambée de violence à caractère ethnique à l'encontre des membres de la communauté massalit. Des informations crédibles indiquent que des milices arabes affiliées aux Forces d'appui rapide ont commis de graves violations des droits humains entre le 4 et le 6 novembre, en particulier dans la zone d'Ardamata, à Geneina. La Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) s'efforce de vérifier ces informations, ainsi que celles selon lesquelles une milice massalit commettrait des violences ciblées contre des membres de la communauté arabe à Geneina, ce qui risque de provoquer des épisodes de violence cycliques.

En dehors du Darfour, des affrontements meurtriers se sont poursuivis à Khartoum, Omdurman et Bahri, les principales batailles se déroulant autour des bastions des Forces armées soudanaises. Les tensions entre les Forces armées soudanaises et le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord-faction Abdelaziz Hélou persistent également dans le Kordofan méridional, tandis que la situation reste tendue autour d'El-Obeid, dans le Kordofan septentrional. Les hostilités se sont étendues à de nouvelles zones, telles que les États de Gazira, du Nil-Blanc et du Kordofan occidental, exposant au danger encore plus de civils ainsi que les opérations humanitaires.

Le Soudan est confronté à la convergence d'une catastrophe humanitaire qui s'aggrave et d'une crise

catastrophique des droits humains. Plus de 6 000 civils, dont des femmes et des enfants, ont été tués depuis le mois d'avril. Avec 7,1 millions de personnes déplacées, le Soudan est aujourd'hui en proie à la plus grave crise de déplacement au monde. La situation sanitaire reste par ailleurs extrêmement inquiétante.

Malgré les nombreuses difficultés d'accès, les attaques contre les travailleurs humanitaires et les obstacles bureaucratiques, l'ONU et les partenaires humanitaires continuent de fournir une assistance vitale. Au total, 4,1 millions de personnes ont reçu une assistance salvatrice depuis la mi-avril, mais cela ne représente que 22 % des personnes que les organisations humanitaires cherchent à secourir en 2023.

Les civils continuent d'être victimes de graves violations des droits humains, notamment des violences sexuelles et fondées sur le genre. Les parties belligérantes auraient commis à la fois des attaques aveugles et des attaques ciblées contre les civils, en violation flagrante du droit international humanitaire. Les restrictions à l'espace civique et aux activités de subsistance se poursuivent sans faiblir. La situation des femmes et des filles au Soudan continue de se détériorer considérablement. Les témoignages des victimes de violences sexuelles recueillis par la Mission désignent principalement des hommes armés portant l'uniforme des Forces d'appui rapide ou des membres des Forces d'appui rapide comme étant les auteurs présumés. Des allégations de viol et de harcèlement sexuel impliquant les Forces armées soudanaises ont également été signalées, principalement à Omdurman et Bahri.

Je me félicite de la reprise des pourparlers à Djedda, en Arabie saoudite, le 29 octobre, facilitée par le Royaume d'Arabie saoudite et les États-Unis, avec la participation de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, qui représente également l'Union africaine. Un effet de levier régional et international coordonné et des liens renforcés avec les initiatives civiles en cours seront essentiels pour consolider les pourparlers et accroître les chances de nouveaux progrès.

La Déclaration d'engagement, adoptée par les parties à Djedda, le 7 novembre, est une première étape importante pour répondre aux besoins du peuple soudanais. Nous saluons le lancement du Forum humanitaire soudanais le 13 novembre et espérons qu'il facilitera la mise en œuvre des engagements humanitaires pris à Djedda.

Malheureusement, les parties ne sont pas parvenues à un accord sur un cessez-le-feu au cours de ce cycle de pourparlers de Djedda. Au contraire, elles ont intensifié les combats.

S'il est vrai que c'est aux parties belligérantes qu'il revient d'instaurer un cessez-le-feu, l'on ne trouvera aucune solution durable sans que les civils ne soient associés au processus politique en tant qu'acteurs majeurs. Dans ce contexte, nous saluons les initiatives prises par les acteurs civils pour se rassembler autour d'une plateforme commune pour la paix. La réunion des parties prenantes civiles qui s'est tenue à Addis-Abeba en octobre a constitué une étape importante dans ce sens. Cette réunion, ainsi que d'autres initiatives menées par des acteurs civils, ont proposé les principes qui pourraient sous-tendre l'avènement d'un futur Soudan démocratique et inclusif.

De plus, nous saluons la tenue de la réunion consultative entre les parties signataires de l'Accord de paix de Djouba, qui s'est tenue à Djouba les 24 et 25 octobre, et nous félicitons le Gouvernement sud-soudanais de l'avoir organisée.

Alors que les Soudanaises continuent de militer contre la guerre et en faveur d'une transition inclusive, nous constatons une diminution de leur participation à la vie politique. Aucun processus politique ne sera couronné de succès si les femmes ne sont pas dûment représentées à la table des négociations et si leurs préoccupations ne sont pas prises en compte.

Une approche de médiation commune sera nécessaire non seulement pour accroître la pression sur les parties, mais aussi pour faire en sorte que le cessez-le-feu et le volet politique civil soient harmonisés et intégrés. Il convient également d'associer aux efforts diplomatiques les États de la région qui peuvent exercer une influence concrète sur les parties belligérantes, afin de mettre un terme à la guerre. À cet égard, nous sommes encouragés par la possibilité d'une reprise des initiatives régionales en faveur de la paix et du dialogue.

Compte tenu de l'évolution radicale de la situation sur place depuis le début du conflit, le Secrétaire général a entamé un examen stratégique de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan, afin de proposer au Conseil des moyens d'adapter le mandat de la Mission pour qu'il corresponde mieux au contexte actuel. Cela permettra de garantir que les objectifs et les priorités de la Mission tiennent dûment compte des besoins du peuple soudanais, et d'accompagner le Soudan sur la voie de la paix et de la stabilité.

Le Secrétaire général a nommé M. Ian Martin pour diriger cet examen stratégique. Nous encourageons les membres du Conseil à prendre contact avec lui pour lui faire part de leurs vues sur l'avenir de la Mission. M. Martin organisera de vastes consultations avec les principales parties prenantes, notamment les autorités soudanaises, la société civile, les organisations régionales et sous-régionales, les États Membres et les entités compétentes des Nations Unies. L'équipe chargée de l'examen travaillera rapidement, mais nous demandons aux membres du Conseil de nous accorder suffisamment de temps pour que le processus soit aussi approfondi que possible et qu'il reflète les opinions d'un large éventail d'acteurs.

Il est grand temps que les belligérants reconnaissent qu'il est futile de poursuivre les combats et donnent la priorité au dialogue et à la désescalade. Par ailleurs, il importe que la communauté internationale ne se désintéresse pas de la situation au Soudan, mais qu'elle renouvelle au contraire son engagement à revitaliser les efforts de paix collectifs et coordonnés sous la direction de la région.

L'ONU est prête à travailler avec ses partenaires et à jouer un rôle efficace de soutien pour mettre un terme au conflit et rétablir une transition entièrement civile. La poursuite de la coopération et l'unité du Conseil sur la question du Soudan seront déterminantes à cet égard.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M^{me} Pobee de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale Pobee de son exposé et je salue la participation du représentant du Soudan à la présente séance.

Le conflit au Soudan a des conséquences catastrophiques pour les civils. Plus de 6 millions de personnes sont désormais déplacées, à l'intérieur du pays ou en dehors. Nous rendons hommage aux efforts inlassables du peuple soudanais, du personnel des Nations Unies et des travailleurs humanitaires qui s'efforcent d'aider les millions de personnes en proie à la famine et à l'insécurité à cause des combats entre les Forces d'appui rapide et les Forces armées soudanaises.

Au Darfour, la dernière attaque des Forces d'appui rapide a été d'une violence effroyable, des informations crédibles faisant état d'atteintes aux droits humains et

d'atrocités, notamment d'assassinats à caractère ethnique, de détentions injustes et de violences sexuelles généralisées. La poursuite des frappes aériennes dans les zones urbaines par les Forces armées soudanaises a entraîné de lourdes pertes en vies humaines, et des milliers de personnes se sont retrouvées prises au piège, sans accès aux services de base. De plus, nous prenons note avec inquiétude de l'annonce faite aujourd'hui par des signataires de l'Accord de paix de Djouba qu'ils renonçaient à leur neutralité dans ce conflit. Cette décision ne peut qu'entraîner de nouvelles effusions de sang.

Le conflit requiert une action diplomatique urgente. Nous jugeons encourageantes la reprise des pourparlers de Djedda et la création depuis d'un forum humanitaire.

Nous demandons instamment aux deux parties belligérantes de respecter l'engagement qu'elles ont pris d'améliorer l'accès humanitaire par des mesures concrètes.

La réunion des acteurs civils soudanais, tenue à Addis-Abeba, est une étape importante vers la création d'un front civil représentatif en faveur de la démocratie. Nous appuyons cette initiative et soulignons la nécessité de rendre ce processus encore plus inclusif.

Nous exhortons les parties belligérantes à reconnaître que le transfert du pouvoir à une administration civile est le seul moyen d'aller de l'avant et à œuvrer de manière constructive à l'organisation de véritables pourparlers de paix. Recourir aux moyens militaires ne permettra pas de mettre fin au conflit. La poursuite d'une action coordonnée sous l'égide de l'Afrique, avec d'autres partenaires internationaux, reste incontournable.

Quelle que soit l'évolution de la situation au cours des prochains mois, il est clair que l'ONU doit continuer de jouer un rôle au Soudan, en collaboration avec l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Nous attendons avec intérêt les recommandations du Secrétaire général, à l'issue de l'examen stratégique de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan.

M. Pérez Loose (Équateur) (*parle en espagnol*) : Nous remercions M^{me} Martha Pobee, Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique, de ses observations. Nous nous félicitons de la participation du Représentant permanent du Soudan à la présente séance.

L'Équateur condamne à nouveau la violence armée et les effets pervers des affrontements entre les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide qui, depuis sept mois, ont coûté la vie à des milliers de personnes et

touchent des millions de civils, laissant dans leur sillage un paysage dévasté, avec environ 5 millions de personnes déplacées, dont 3 millions d'enfants, plus d'un million de réfugiés et l'interruption des services de santé publique, ce qui a favorisé l'apparition de maladies, notamment le choléra, la dengue, le paludisme et la rougeole, qui étaient maîtrisées avant le début du conflit.

La fourniture de services pour prévenir et combattre la violence fondée sur le genre est une priorité au Soudan. Les informations faisant état de violences sexuelles et fondées sur le genre contre des femmes et des filles sont déchirantes, en particulier le fait que des femmes et des filles sont enlevées, détenues dans des conditions inhumaines et dégradantes et réduites en esclavage au Soudan. Nous condamnons l'utilisation de la violence sexuelle comme arme.

Nous réaffirmons notre appui au travail d'enquête mené par la Cour pénale internationale et, à cet égard, nous espérons que la récente résolution adoptée par le Conseil des droits de l'homme (A/HRC/RES/54/2) permettra à cet organe de rassembler des éléments de preuve concernant les crimes commis, en vue de procédures pénales futures. Dans ce cadre, la déclaration présentée par la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la prévention du génocide doit être la pierre angulaire des enquêtes menées, notamment au Darfour. S'ils sont confirmés, ces faits pourraient constituer des crimes contre l'humanité, face auxquels le Conseil ne saurait rester silencieux.

La situation humanitaire dans le pays est extrêmement préoccupante, puisque près de 25 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire, soit près de la moitié de la population soudanaise. Nous saluons le travail des organisations humanitaires, en particulier le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, qui, malgré les difficultés pour fournir l'aide humanitaire, a distribué plus de 150 000 tonnes d'aide à 4,1 millions de Soudanais au cours des sept derniers mois.

L'Équateur salue et appuie le Forum humanitaire pour le Soudan, qui a eu lieu le 13 novembre à la suite des négociations de Djedda, et nous appelons la communauté internationale à continuer à contribuer à ces processus.

Le rôle exemplaire de la société civile soudanaise, en particulier des femmes et des jeunes qui fournissent une aide humanitaire, permet non seulement d'améliorer la situation des plus démunis, mais contribue également au règlement pacifique du conflit. Nous appelons l'ONU à continuer à appuyer l'initiative des chefs tribaux du Soudan oriental visant à renforcer la paix sociale, ainsi

que toutes les autres initiatives qui favorisent la réconciliation et visent le règlement des différends par le dialogue.

Nous voudrions nous féliciter de nouveau notre des initiatives internationales, régionales et multilatérales destinées à trouver une solution pacifique au conflit. Il est temps d'unir nos forces dans le cadre d'un processus de paix unique, inclusif et consolidé pour venir à bout de ce conflit. Nous sommes toutefois préoccupés par ce qui a été rapporté au cours de la présente séance concernant l'annonce que plusieurs groupes rebelles signataires de l'Accord de paix de Djouba renonçaient à leur neutralité.

Nous accueillons avec satisfaction la lettre du Secrétaire général datée du 6 novembre 2023 concernant l'examen stratégique de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (S/2023/849), qui, selon les informations qui nous ont été communiquées, visera à garantir que les besoins, l'orientation, les priorités et la configuration de la Mission lui permettent d'appuyer la consolidation de la paix au Soudan. Nous espérons recevoir des informations précises qui aideront à orienter le travail de la Mission pour appuyer le pays sur la voie de la paix et de la stabilité.

En ce qui concerne les informations sur les transferts d'armes aux parties au conflit, nous appelons tous les États Membres de l'ONU à respecter l'embargo sur les armes concernant le Darfour imposé par le Conseil de sécurité et à s'abstenir de fournir du matériel militaire aux parties au conflit.

Le Conseil de sécurité doit agir conformément à son mandat et utiliser tous les outils à sa disposition, y compris ceux prévus par la Charte des Nations Unies.

M. Iriya (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale Pobee de son exposé.

Je tiens tout d'abord à renouveler l'appel pressant lancé par le Japon aux Forces armées soudanaises et aux Forces d'appui rapide à cesser immédiatement les combats, à autoriser un accès humanitaire sans entrave, à reprendre un processus politique pacifique et inclusif et à respecter le droit international humanitaire, notamment en garantissant la sécurité des civils. Nous sommes très préoccupés par les mises en garde concernant le risque de voir les affrontements actuels se transformer en une véritable guerre civile.

Le Japon est profondément préoccupé par la situation humanitaire désastreuse au Soudan. Les informations faisant état d'attaques à caractère ethnique et de violences sexuelles et fondées sur le genre sont très inquiétantes.

Nous sommes également préoccupés par les épidémies de maladies infectieuses, compte tenu du dysfonctionnement du système de santé et du manque d'accès humanitaire aux zones touchées. Un afflux de personnes déplacées pourrait représenter un risque pour les pays voisins qui accueillent généreusement les réfugiés malgré leurs propres difficultés.

Pour amener les parties à cesser les combats, il est impératif que la communauté internationale fasse preuve d'unité et s'exprime d'une seule voix. À cet égard, le Japon se félicite de la récente reprise des pourparlers de Djedda, qui ont abouti à la Déclaration d'engagement de Djedda visant à protéger les civils du Soudan, et il remercie le Royaume d'Arabie saoudite, les États-Unis, l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, entre autres, des efforts qu'ils ont déployés pour amener les deux parties à la table de négociation. Les parties doivent respecter l'engagement de garantir l'acheminement sûr, durable et sans entrave de l'aide humanitaire à ceux qui en ont besoin. Le Conseil de sécurité doit collaborer plus étroitement avec les acteurs internationaux et régionaux concernés afin d'assurer la cohérence de tous les efforts déployés pour parvenir à un cessez-le-feu.

Le Japon prend note de l'intention du Secrétaire général de procéder à un examen stratégique de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan. L'appui du Japon à la Mission reste inchangé, mais nous sommes conscients que l'ONU et la Mission doivent s'adapter à la situation complexe sur le terrain. Le Japon appelle le Soudan, pays hôte, à coopérer pleinement avec l'ONU à cet égard. Nous attendons avec intérêt les résultats de l'examen en janvier 2024, comme l'a indiqué le Secrétaire général, afin que le Conseil de sécurité puisse débattre de la manière dont l'ONU peut contribuer au mieux à la paix et à la sécurité au Soudan et dans la région.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : Je voudrais commencer par remercier la Sous-Secrétaire générale Martha Pobe pour son exposé. Comme elle l'a sobrement mentionné, les combats continuent de faire rage au Soudan, sans aucun signe de désescalade. Désormais loin de l'attention médiatique, le bilan de ce conflit sur la population civile est, d'autres l'ont dit, catastrophique. Comme l'a évoqué la semaine dernière la Coordinatrice de l'action humanitaire pour le Soudan, ce conflit a peu d'équivalents en termes d'ampleur de la crise ou de profondeur de la misère.

À cet égard, je me permets de souligner trois priorités pour mon pays.

Premièrement, la protection des civils. À cette fin, les combats doivent cesser immédiatement. Nous appelons les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide à saisir toute occasion de s'engager en faveur d'un cessez-le-feu. Les mesures de confiance adoptées dans le cadre de la Déclaration d'engagement de Djedda visant à protéger les civils du Soudan la semaine dernière constituent un pas dans cette direction. Celles-ci sont d'autant plus importantes que les hostilités entre les deux parties se sont intensifiées au cours de la reprise des pourparlers, notamment au Darfour. Nous sommes extrêmement préoccupés de recevoir à nouveau, cette fois du quartier d'Ardamata à Geneina, des rapports alarmants et crédibles faisant état de nouveaux massacres à caractère ethnique commis par les Forces d'appui rapide et des milices alliées, principalement à l'encontre de la communauté massalite. Nous condamnons ces actes avec la plus grande fermeté. Il y a deux jours, la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la prévention du génocide nous a de nouveau mis en garde contre les risques croissants de génocide et d'autres atrocités criminelles. Nous ne pouvons tout simplement pas ignorer ces signaux d'alarme. Le respect du droit international humanitaire et des droits humains n'est pas optionnel, mais impératif. Nous demandons des enquêtes indépendantes et la justice pour les victimes.

Deuxièmement, améliorer la situation humanitaire. Nous saluons le lancement cette semaine du Forum humanitaire envisagé lors du dernier cycle de négociations à Djedda. Nous appelons les parties à tenir ces promesses et à prendre des mesures immédiates et concrètes afin de diminuer les contraintes d'accès et les obstacles bureaucratiques. En outre, nous remercions à nouveau les pays de la région pour l'accueil des personnes fuyant ce conflit, pour garder leurs frontières ouvertes et pour faciliter les opérations humanitaires transfrontalières. La Sous-Secrétaire générale l'a dit, ce conflit a provoqué la plus grande crise de déplacement au monde, et les besoins humanitaires atteignent des niveaux sans précédent. La Suisse reste engagée dans la réponse humanitaire. La semaine dernière, nous avons fourni au Programme alimentaire mondial en Égypte un total de 1,4 million de dollars additionnels afin que les Soudanaises et Soudanais puissent continuer à recevoir une assistance vitale.

Troisièmement, nous devons déployer des efforts pour une solution négociée et durable à ce conflit. Aucune solution militaire, nous le savons, ne sera acceptée par le peuple soudanais. La Suisse réitère son appel au retour à un processus politique crédible et inclusif. Dans ce cadre, nous saluons les efforts actuellement déployés par les acteurs, et surtout aussi les actrices, civils pour rassembler

des voix diverses, unies contre la guerre, afin de fixer des objectifs communs pour l'avenir du pays. Je salue également les diverses initiatives diplomatiques mises en avant par les acteurs régionaux et internationaux pour œuvrer à une solution pacifique. Ces efforts doivent être étroitement coordonnés et complémentaires afin d'obtenir des résultats durables. Je rappelle que Mayada Adil, la représentante de la société civile, a demandé au Conseil, en septembre (voir S/PV.9417), au nom des Soudanaises, que leur participation politique à ces processus soit considérée comme prioritaire. Nous tenons donc à insister sur ce point.

Compte tenu de la gravité de la situation dans le pays et dans la région, le Conseil doit assumer sa responsabilité de faire progresser la paix et la sécurité et de protéger la population soudanaise, qui souhaite désespérément vivre en paix. Une présence politique de l'ONU au Soudan nous paraît essentielle pour soutenir les efforts diplomatiques à cet égard. Nous saluons la lettre du Secrétaire général (S/2023/849), qui annonce un examen stratégique indépendant de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan, mené par Ian Martin, et espérons que ses recommandations fourniront au Conseil des options concrètes pour une configuration viable et adaptée au contexte. Nous nous engagerons de manière constructive dans les discussions à venir.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Gabon, le Ghana et le Mozambique.

Nous remercions la Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique, M^{me} Martha Pobe, de son exposé détaillé, et nous saluons la participation du Représentant permanent du Soudan à la présente séance.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité demeurent profondément préoccupés par la persistance des combats entre les Forces d'appui rapide et les Forces armées soudanaises. Nous déplorons la poursuite des hostilités dans la capitale et l'extension du conflit à d'autres régions du pays, en particulier au Darfour. Nous condamnons à nouveau, avec la plus grande fermeté, la poursuite de la violence contre les civils, notamment la violence sexuelle et la violence contre les enfants, ainsi que le pillage et la destruction des infrastructures essentielles. Nous condamnons également les attaques aériennes et les affrontements dans les zones fortement peuplées. Nous sommes particulièrement consternés par le lourd tribut payé par les civils, la lutte armée ayant fait 10 400 morts depuis le 15 avril, et nous adressons nos condoléances

les plus sincères aux familles endeuillées. Nous trouvons préoccupant que les combats au Soudan aient entraîné une grave escalade de la violence intercommunautaire et une montée des tensions interethniques. Ainsi, dans la région du Darfour, les affrontements violents se poursuivent, les civils de la communauté massalit et d'autres communautés non arabes étant pris pour cible en raison de leur identité ethnique.

Sur le plan politique, nous nous félicitons du fait que depuis le début de la crise, les organismes régionaux tels que l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) n'épargnent aucun effort pour mobiliser leurs capacités afin de contribuer à mettre fin aux violences au Soudan. À cet égard, les trois membres africains du Conseil de sécurité réitèrent l'appel lancé par l'Union africaine et l'IGAD en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et sans condition. Même si chacune des deux parties croit encore pouvoir l'emporter militairement, une évaluation objective nous amène à tirer une conclusion différente. Nous rappelons les déclarations que nous avons faites au Conseil, selon lesquelles il ne saurait y avoir de solution militaire à la grave crise que traverse le Soudan, et nous exhortons les parties à choisir la négociation et le dialogue afin de trouver une solution durable au conflit.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité se font également l'écho du second communiqué, du 6 septembre, du Groupe de pays du Quatuor pour le règlement de la situation en République du Soudan de l'IGAD, qui souligne la nécessité de mettre en œuvre la feuille de route de l'Union africaine pour le règlement du conflit au Soudan et se félicite de la détermination de l'Union africaine à établir un dialogue politique civil crédible, qui soit dirigé et contrôlé par les Soudanais. À cet égard, nous avons salué la tenue, du 23 au 26 octobre à Addis-Abeba, d'une réunion préparatoire des acteurs civils et politiques soudanais, sous les auspices de l'Union africaine et de l'IGAD. Les trois membres africains du Conseil de sécurité redisent cependant leur préoccupation face à la multiplicité des initiatives, qui risque d'affaiblir les efforts de médiation et qui n'a pas permis, jusqu'à présent, de faire cesser les affrontements entre les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide. À cet égard, nous soulignons le rôle fondamental joué par les organisations régionales et sous-régionales dans le règlement de la crise et réaffirmons notre conviction qu'il est indispensable, pour parvenir à une paix durable, que les efforts de médiation soient inclusifs, concertés et coordonnés.

Nous nous félicitons de la reprise des pourparlers de Djedda et de la réaffirmation par les Forces armées soudanaises et les paramilitaires des Forces d'appui rapide de leur engagement à prendre des mesures pour faciliter l'intensification de l'aide humanitaire et à mettre en œuvre des mesures de confiance, notamment en ce qui concerne la circulation et le travail des membres des organismes humanitaires. Nous encourageons les parties à tenir leurs engagements internationaux et à donner la priorité aux intérêts du peuple soudanais en trouvant une solution politique au conflit.

Les conséquences humanitaires des affrontements entre les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide sont désastreuses. Les trois membres africains du Conseil de sécurité rappellent que depuis le début de la crise, 5,7 millions de personnes ont été déplacées et 25 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire pour survivre, et que 19 millions d'enfants ne seront pas scolarisés au Soudan cette année. La situation humanitaire catastrophique est exacerbée par les effets des changements climatiques, qui ont des conséquences négatives sur le pays. Les pays voisins tels que le Tchad, le Soudan du Sud et la République centrafricaine, qui accueillent un flux ininterrompu de réfugiés, sont eux-mêmes confrontés à des conditions de sécurité et à un contexte humanitaire fragiles. Il est urgent d'intensifier l'intervention humanitaire tout en veillant à ce que les flux de réfugiés et de déplacés, ainsi que la circulation des armes, soient correctement gérés afin de limiter tout effet déstabilisateur sur les autres pays de la région. Aussi invitons-nous instamment toutes les parties prenantes à adopter une approche coordonnée des réponses humanitaires et en matière de sécurité, en particulier aux frontières avec les pays accueillant des réfugiés, afin d'aider comme il se doit les populations fuyant les horreurs des combats. Nous continuons à lancer un appel urgent aux donateurs et à la communauté internationale pour qu'ils mobilisent des fonds afin de financer le plan d'aide humanitaire.

Depuis le début de la crise au Soudan, au moins 20 travailleurs humanitaires sont morts et de nombreux autres ont été blessés. Nous rendons hommage à leur travail et honorons leur mémoire, tout en appelant à un accès humanitaire sûr et sans entrave. Il est temps que les parties respectent leur engagement de garantir aux humanitaires un espace libre et sûr afin qu'ils puissent réellement venir en aide aux Soudanais, qui n'ont que trop souffert.

Nous prenons note de la lettre du Secrétaire général (S/2023/849) annonçant le lancement d'un examen

stratégique indépendant de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), qui sera mené par M. Ian Martin et dont les conclusions et recommandations devraient être communiquées au Conseil en janvier 2024. Nous encourageons le Conseil à en tenir compte, ainsi que des vues du pays hôte, conformément aux principes énoncés au Chapitre VI de la Charte des Nations Unies, lors des négociations sur le renouvellement du mandat de la MINUATS.

Enfin, les trois membres africains du Conseil de sécurité soulignent que l'exigence d'un cessez-le-feu durable doit demeurer une priorité et doit rester au centre des discussions avec toutes les parties. Nous réaffirmons notre solidarité avec le peuple soudanais en cette période difficile et éprouvante que traverse le pays, et nous réaffirmons notre attachement à l'indépendance, à l'intégrité territoriale, à l'unité et à la souveraineté du Soudan.

M^{me} Shaheen (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier la Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique, M^{me} Pobee, de son exposé, et je salue la participation de l'Ambassadeur Mohamed à la présente séance.

Cette semaine, cela fera sept mois que les combats ont éclaté au Soudan, une période au cours de laquelle la vie de la population soudanaise a été bouleversée. Tandis que le conflit continue de s'étendre, la violence se généralise, y compris la violence sexuelle. Comme la Sous-Secrétaire générale Pobee l'a mentionné plus tôt, plus de 6 000 civils, dont des femmes et des enfants, ont été tués depuis le début des affrontements en avril. Je voudrais dès lors insister sur trois points aujourd'hui.

Premièrement, toutes les parties doivent s'engager à respecter un cessez-le-feu immédiat, permanent et durable, ce qui est urgent pour mettre fin aux violences, qui menacent la vie des civils, et pour acheminer l'aide humanitaire indispensable aux personnes qui en ont besoin. Nous espérons que les parties participeront de bonne foi aux pourparlers qui ont repris à Djedda, afin de contribuer à la réalisation de ces objectifs. Les discussions seront l'occasion de faire fond sur les accords conclus en mai, y compris les engagements communs annoncés le 7 novembre. Il importe de garder à l'esprit que l'aboutissement des pourparlers nécessitera un appui régional et international fort. Dans ce contexte, la facilitation de ces pourparlers avec la participation de l'Afrique, par l'intermédiaire de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), ainsi que des États-Unis et du Royaume d'Arabie saoudite,

augure favorablement de la mobilisation des efforts régionaux en faveur d'un cessez-le-feu durable.

Deuxièmement, toutes les parties doivent respecter les engagements qu'elles ont déjà pris à Djedda. Il sera impossible de répondre aux besoins humanitaires colossaux sans garantir l'acheminement de l'aide en toute sécurité et sans entrave. Les informations faisant état du pillage des installations et des fournitures humanitaires témoignent de la situation désastreuse dans laquelle se trouve le peuple soudanais frère. En outre, selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, au moins 20 travailleurs humanitaires ont perdu la vie depuis le mois d'avril. Les personnes qui continuent d'intervenir sur le terrain se heurtent à d'énormes obstacles dans l'acheminement de l'aide, car elles font constamment l'objet d'attaques. Dans ces circonstances difficiles, nous saluons les efforts déployés par les civils soudanais, notamment les femmes et les jeunes, qui contribuent activement à l'acheminement de l'assistance humanitaire dans l'ensemble du Soudan. Cette démarche doit s'accompagner d'un engagement des parties à mettre fin au conflit et d'une solidarité internationale avec le Soudan, compte tenu du manque de moyens financiers. Nous demandons en outre que les civils et le personnel humanitaire soient protégés, conformément au droit international humanitaire. Nous considérons que l'acheminement de l'aide humanitaire au Soudan est une priorité absolue. Les Émirats arabes unis ont fourni plus de 100 millions de dollars d'aide d'urgence, dont plus de 8 800 tonnes de nourriture, d'aide médicale et d'autres articles de secours.

Troisièmement, étant donné la dimension régionale que revêt la crise soudanaise, les dirigeants de la région jouent un rôle capital pour ce qui est d'exhorter les parties à cesser les hostilités. Nous estimons que l'initiative des États voisins menée par la République arabe d'Égypte est une initiative importante pour rechercher les moyens de mettre fin au conflit et de remédier à ses répercussions dans la région, à l'instar d'autres initiatives menées par la Ligue des États arabes, l'Union africaine et l'IGAD. Nous soulignons l'importance de veiller à la coordination entre toutes les voies de médiation afin de garantir le succès des efforts régionaux et internationaux au Soudan.

Enfin les Émirats arabes unis demeurent résolument solidaires du peuple soudanais frère dans cette épreuve difficile et réaffirment leur plein respect de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale du Soudan. Mon pays continuera d'appuyer tous les efforts visant à mettre fin à la crise.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions la Sous-Secrétaire générale Martha Pobee de son exposé. Nous saluons la participation du Représentant permanent du Soudan, M. Al-Harith Idriss Al-Harith Mohamed, à la présente séance.

Nous continuons de suivre avec inquiétude l'évolution du conflit armé au Soudan. La situation s'est gravement détériorée au cours des derniers mois. D'intenses combats sont menés pour la conquête de sites stratégiques dans la région de la capitale. Nous prenons acte de la situation difficile à Nyala et à Zalingei, ainsi que de l'intensification des affrontements à El-Fasher et dans le Kordofan septentrional. Les opérations militaires s'étendent à de nouveaux territoires, faisant de nombreuses victimes, y compris parmi les civils. Le pays est confronté à une catastrophe humanitaire. Le nombre de personnes déplacées atteint un niveau sans précédent.

Nous continuons d'appeler les parties au conflit – les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide – à faire montre de volonté politique et à prendre les mesures nécessaires pour parvenir à un cessez-le-feu. Nous partons du principe que les différends peuvent être réglés à la table de négociation. Malheureusement, à ce jour, aucune des nombreuses initiatives de médiation n'a produit de résultats notables, surtout en ce qui concerne la fin des affrontements armés. Il est également peu encourageant de constater que la région dans son ensemble se trouve dans une situation vulnérable et que, si la situation au Soudan a une incidence sur la région, l'inverse est également vrai. Nous saluons la volonté du Soudan et des pays voisins de rétablir la confiance dans la région.

Le conflit soudanais trouve racine dans l'histoire et présente des singularités nationales complexes. À cet égard, tout effort de réconciliation doit tenir compte de ces facteurs et doit associer l'ensemble des parties prenantes nationales. Il est inacceptable que les initiatives de médiation contribuent à accentuer les divisions ou la méfiance, comme nous l'avons malheureusement constaté dans un certain nombre de cas. Selon nous, c'est le signe que les acteurs extérieurs agissent en fonction de leurs propres intérêts et non de ceux du peuple soudanais. Nous sommes catégoriquement opposés aux tentatives d'ingénierie politique et sociale, y compris en dehors du Soudan. Les Soudanais n'ont pas besoin, et ne devraient pas avoir besoin, de s'en remettre à des médiateurs dont la mentalité coloniale les amène à penser qu'ils savent tout mieux que les autres. Jouer à ce type de jeux pourrait coûter cher et aggraver le chaos. Une coordination étroite entre les médiateurs et les autorités soudanaises est plus que jamais

nécessaire pour parvenir à des résultats tangibles dans l'optique d'un règlement fondé sur des objectifs réalistes. Le rétablissement de la stabilité du pays doit figurer en tête des priorités. C'est même la priorité absolue. Il faut également tirer les enseignements des efforts précédents qui n'ont pas abouti.

Dans le même temps, le pays a un besoin urgent d'assistance. Nous saluons le travail accompli par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et les organisations humanitaires, qui se dévouent sans compter sur le terrain dans les conditions les plus difficiles qui soient et avec des ressources limitées. Comme nous l'avons toujours fait, nous encourageons les travailleurs humanitaires à agir dans le strict respect des principes directeurs de l'ONU en matière d'aide humanitaire. Mais l'essentiel est désormais d'intensifier ces efforts, tant au Soudan même que dans les pays voisins, qui subissent une pression croissante, notamment du fait de l'arrivée d'un grand nombre de réfugiés.

Nous l'avons déjà dit : les dirigeants de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) portent une part importante de responsabilité dans la situation actuelle. Nombre des tâches prévues par le mandat sont restées lettre morte au fil des ans, pour diverses raisons, notamment l'absence de l'aide financière promise par les donateurs. En revanche, d'après notre analyse, les entités humanitaires et économiques de l'ONU s'acquittent elles de manière satisfaisante de leurs fonctions de manière adéquate avec les ressources dont elles disposent. Ainsi, le fait d'avoir dissocié ces fonctions du volet politique n'a en rien nui à l'efficacité de l'aide apportée aux Soudanais ordinaires, qui se trouvent dans une situation catastrophique. Le mandat de la MINUATS expire le 3 décembre. Nous avons pris note des projets d'examen stratégique visant à élaborer des recommandations relatives à la poursuite de l'assistance de l'ONU au Soudan. Toutefois, nous continuons de penser que la position du Gouvernement soudanais sur cette question sera fondamentale. Nous déterminerons l'avenir de la Mission en tenant compte de l'avis du pays hôte.

Pour terminer, nous tenons à réaffirmer notre appui indéfectible à l'intégrité territoriale, à l'unité et à la souveraineté du Soudan.

M. Stastoli (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale Martha Pobeë de son exposé et je souhaite la bienvenue au représentant du Soudan à la présente séance. Je vais aborder trois points principaux.

Premièrement, l'Albanie reste vivement préoccupée par l'escalade des crises politique, sécuritaire et humanitaire au Soudan. Le conflit prolongé entre les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide, qui dure depuis sept mois, a aggravé une situation déjà tragique dans le pays. Des conditions alarmantes sont nées de cette crise : plus de 18 millions de personnes ne peuvent pas satisfaire leurs besoins fondamentaux, tels que l'eau et la nourriture, et environ 3,5 millions d'enfants souffrent de malnutrition aiguë. Les épidémies se multiplient, notamment le choléra, et elles sont plus meurtrières en raison du manque de services de santé. En outre, les organisations humanitaires non gouvernementales cessent leurs activités en raison de l'insécurité, ce qui prive les civils d'une assistance médicale élémentaire. Cette situation appelle une réponse humanitaire urgente.

Deuxièmement, les violences au Soudan entraînent des déplacements de population rapides et de grande ampleur. On compte 5 millions de déplacés et 1,17 million de personnes ayant cherché refuge dans les pays voisins. Le peuple soudanais mérite une coordination des efforts qui permette de répondre à ses besoins urgents. À cet égard, nous nous félicitons de la reprise des pourparlers de Djedda et nous espérons un acheminement rapide et sans entrave de l'aide humanitaire, ainsi qu'un cessez-le-feu immédiat. Nous saluons toutes les initiatives diplomatiques déployées à l'échelle internationale et régionale, notamment celles menées par l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et la Ligue des États arabes, dont l'objectif est d'aboutir à une cessation permanente des hostilités grâce à des pourparlers politiques ouverts à toutes les parties. Nous regrettons vivement la décision des signataires de l'Accord de paix de Djouba de rompre leur neutralité.

Troisièmement, le conflit a intensifié les violences ethniques, ce qui alimente les affrontements intercommunautaires, en particulier au Darfour. L'Albanie est fortement préoccupée par les informations, inquiétantes et crédibles, qui font état d'atrocités commises à grande échelle contre les civils, en particulier de violences sexuelles telle que les viols et les viols collectifs, notamment dans les régions de Khartoum, du Darfour et du Kordofan. De surcroît, les femmes et les filles qui tentent d'échapper aux violences subissent un harcèlement accru. Nous devons faire cesser ces souffrances sans plus tarder. Nous appelons une nouvelle fois les parties au conflit à protéger les civils, en particulier les femmes et les enfants.

Pour terminer, nous réaffirmons notre soutien à la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance

à la transition au Soudan et nous saluons le travail dévoué qu'elle accomplit malgré les problèmes majeurs qu'elle rencontre. Nous accueillons positivement l'examen stratégique entrepris par le Secrétaire général et nous soulignons le rôle crucial que joue l'ONU dans la promotion des droits humains et la protection des civils. L'Albanie est aux côtés du peuple soudanais dans sa quête de paix et de justice.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale Martha Pobee pour son intervention et je salue la présence parmi nous aujourd'hui du Représentant permanent du Soudan. J'insisterai, pour ma part, sur plusieurs points.

Tout d'abord, aucune solution militaire ne peut mettre un terme à la crise actuelle. La poursuite des affrontements depuis sept mois ne change pas cette réalité. Bien au contraire, l'entêtement des parties dans la guerre ne fait que dégrader leur légitimité. Le seul bilan de ces sept mois est d'avoir accentué les souffrances des populations civiles, aggravé la situation humanitaire et mis en péril l'unité du Soudan et la stabilité de la région. Sept mois de conflit et 6 millions de déplacés, auxquels s'ajoutent 1 million de réfugiés dans les pays voisins.

Nous regrettons à ce titre l'incapacité des parties à acter une cessation des hostilités lors des récents pourparlers de Djedda. Nous appelons les belligérants à mettre en œuvre les engagements qu'ils ont pris, en mai, pour protéger les civils et, lors du dernier cycle de négociations en novembre, pour garantir l'accès humanitaire. Nous les encourageons à revenir à la table de négociation sans délai, en particulier pour prévenir toute escalade à El-Fasher. Nous saluons les efforts des États-Unis et de l'Arabie saoudite, qui associent désormais l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement.

Nous sommes particulièrement préoccupés par les rapports faisant état d'atrocités commises contre les populations au Darfour en fonction de leur appartenance ethnique. Ces faits, s'ils étaient établis, pourraient constituer des crimes contre l'humanité et nous saluons le travail de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) pour vérifier ces faits ainsi que les enquêtes qui ont été annoncées par la Cour pénale internationale. Nous encourageons les autorités soudanaises à coopérer avec l'Organisation des Nations Unies pour la vérification de l'ensemble des violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises depuis le début du conflit, et notamment avec la mission internationale indépendante

d'établissement des faits pour le Soudan. Les auteurs de ces exactions devront répondre de leurs actes.

Nous appelons une fois de plus à ne pas alimenter le conflit. Les mouvements armés soudanais doivent continuer de résister aux efforts pour les impliquer dans le conflit. Les pays de la région doivent maintenir leur neutralité et les acteurs internationaux doivent s'abstenir de soutenir les belligérants. Le Conseil de sécurité garde par ailleurs la capacité de réexaminer à tout moment son régime de sanctions mis en place en 2005, notamment pour l'adapter à la réalité de la situation actuelle.

Nous réitérons notre soutien à la MINUATS et au renouvellement de son mandat. Nous saluons l'annonce par le Secrétaire général d'un examen de la Mission, et ce travail sera l'occasion pour la région, pour les autorités soudanaises d'exprimer leurs attentes vis-à-vis de l'Organisation des Nations Unies.

La France et l'Union européenne restent solidaires du peuple soudanais et des pays de la région. L'Union européenne et ses États membres se sont engagés à contribuer à la réponse humanitaire en mobilisant déjà 500 millions d'euros, soit un tiers de la réponse internationale globale depuis le début de la crise. Neuf ponts aériens humanitaires à destination du Tchad et de Port-Soudan ont, par ailleurs, permis la livraison de 600 tonnes de fret humanitaire depuis le début du conflit.

Enfin, je voudrais rappeler que nous soutenons tous les efforts de la société civile soudanaise qui sont appuyés par l'Union africaine afin de faire émerger une solution politique.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale Pobee de son exposé et de son rôle de chef de file dans le contexte de cette crise tragique.

Les États-Unis soutiennent fermement le travail de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), et nous appelons tous les membres du Conseil de sécurité à continuer de lui apporter leur appui, alors qu'elle œuvre pour mettre fin au conflit, protéger les droits humains, promouvoir une aide humanitaire sans entrave et faciliter la reprise d'un processus susceptible de faire avancer le Soudan vers un règlement politique démocratique. Je signale également que nous attendons avec intérêt les recommandations du Secrétaire général à l'issue de son examen stratégique de la MINUATS.

Il y a 19 ans, alors que j'occupais une fonction différente, j'ai visité un camp de réfugiés à Adré, au Tchad. Il y avait là énormément de réfugiés qui avaient fui une horrible guerre civile au Soudan. J'y ai rencontré des familles qui avaient tout laissé derrière elles pour trouver refuge, et j'ai vu des bébés souffrant de malnutrition grave dont les parents étaient obligés de choisir entre se nourrir eux-mêmes et nourrir leurs enfants. Lorsque le dernier Accord de paix de Djouba a été signé, l'espoir d'une paix durable a resurgi. Mais cet espoir s'est évanoui aujourd'hui et une nouvelle guerre a fait du Soudan un véritable enfer. Ce conflit dure depuis plus de six mois, et depuis lors les parties belligérantes, à savoir les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide, se livrent une lutte féroce pour le pouvoir, au mépris total de la vie des Soudanais. Plus de 5 000 personnes ont été tuées et plus de 5,7 millions de personnes ont dû fuir leurs foyers. Khartoum est dévastée et le Darfour subit aussi les conséquences du conflit.

Les Forces d'appui rapide et les milices alliées ont perpétré des massacres et d'autres exactions horribles dans tout le Darfour occidental. Cette semaine encore, des témoins oculaires ont signalé de nouvelles atteintes aux droits humains dans le Darfour occidental, des attaques à caractère ethnique contre la communauté africaine massalit et la détention arbitraire de civils, notamment des dirigeants locaux, des défenseurs des droits humains et des militants. Selon des médecins et l'ONU, plus de 800 personnes ont été tuées au cours d'une attaque menée sur plusieurs jours à Ardamata, ce qui pourrait constituer la plus grande tuerie depuis le début de la guerre en avril. Nous sommes vivement préoccupés par les informations selon lesquelles les Forces d'appui rapide ont utilisé des armes lourdes pour attaquer El-Fasher et par les informations crédibles indiquant que les Forces d'appui rapide et les Forces armées soudanaises n'ont pas pris de mesures suffisantes pour éviter les victimes civiles dans les quartiers résidentiels de la ville.

Nous appelons tous les États Membres à respecter l'embargo sur les armes au Darfour décrété par l'ONU. Nous exhortons les parties au conflit à cesser immédiatement leurs attaques à El-Fasher et dans ses environs et à respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire concernant les civils, comme le réaffirme la Déclaration d'engagement de Djedda visant à protéger les civils du Soudan, adoptée le 11 mai. Nous savons en outre que les violences sexuelles liées au conflit, y compris les viols, sont monnaie courante. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, des femmes et des filles sont enlevées,

enchaînées et détenues contre leur gré dans les zones contrôlées par les Forces d'appui rapide au Darfour. Je le répète : des femmes et des filles sont enlevées, enchaînées et détenues contre leur gré. Tout cela se produit sous nos yeux et entache notre humanité collective. Nous avons dit « plus jamais ça », mais ce ne sont jusqu'à présent que des paroles en l'air. Nous ne sommes pas parvenus à demander des comptes aux auteurs de ces atrocités, et cela doit changer immédiatement.

Pour leur part, les États-Unis sont résolus à faire en sorte que justice soit rendue au peuple du Darfour. Lors de ma visite au Tchad en septembre, j'ai annoncé l'imposition de sanctions et de restrictions en matière de visas aux principaux dirigeants des Forces d'appui rapide, et les États-Unis se félicitent de la création d'une mission internationale indépendante d'établissement des faits sur le Soudan. Nous devons poursuivre dans cette voie. Les auteurs doivent répondre de leurs actes.

Ce conflit n'est rien d'autre que la lutte de deux généraux pour le pouvoir, de manière égoïste, impitoyable et insensée. Il a provoqué la plus grande crise de déplacement de population au monde, avec près de 6 millions de civils fuyant leur foyer à la recherche d'un semblant de sécurité. Au Soudan, 19 millions d'enfants ne peuvent pas retourner sur les bancs de l'école, ce qui engendre l'une des pires crises de l'éducation au monde. Plus de 24 millions de Soudanais ont besoin de toute urgence d'une aide humanitaire vitale.

Les États-Unis sont devenus le premier donateur humanitaire au monde dans le cadre des opérations de secours menées au Soudan. Cependant, seule une partie de l'appel lancé par l'ONU a été financée. Nous appelons aujourd'hui tous les États Membres à faire plus et à donner plus. Nous savons pourtant qu'une paix pérenne est le seul moyen de sauver des vies et de mettre un terme à cette crise humanitaire. C'est pourquoi les États-Unis, en collaboration avec l'Arabie saoudite et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, ont relancé les pourparlers de cessez-le-feu entre les parties. À la suite du premier cycle de négociations, les Forces d'appui rapide et les Forces armées soudanaises se sont engagées à participer à un forum humanitaire conjoint dirigé par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires afin de lever les obstacles à l'accès humanitaire et à l'acheminement de l'aide. Les deux parties sont également convenues de désigner des référents chargés de faciliter la circulation du personnel humanitaire et l'acheminement de l'aide, et elles ont décidé de mettre en œuvre des mesures de confiance, notamment en instaurant des communications

entre les dirigeants des Forces armées soudanaises et des Forces d'appui rapide, en arrêtant les évadés de prison et les fuyitifs et en limitant les discours hostiles. Le monde entier suit maintenant de près les prochaines étapes pour voir si les parties honoreront leurs engagements ou manqueront encore une fois aux promesses qu'elles ont faites au peuple soudanais.

Soyons clairs : il ne saurait y avoir de solution militaire à ce conflit, et les acteurs extérieurs qui fournissent des armes ou un soutien aux parties au conflit ne font que jeter de l'huile sur le feu. Dans l'immédiat, l'accent doit être mis sur la protection des civils, la fourniture d'une aide humanitaire aux personnes qui en ont cruellement besoin et la négociation de la fin du conflit. En septembre, près de 20 ans après ma dernière visite, je suis retournée dans le camp de réfugiés d'Adré, au Tchad. Une fois de plus, Adré accueillait des milliers de personnes ayant fui les combats au Soudan. J'avais l'impression de remonter le temps et de revivre les horreurs du passé. J'ai de nouveau vu des enfants dans un état critique, les chevilles enflées et le corps couvert de cloques en raison de la malnutrition. J'ai de nouveau vu des parents cherchant désespérément à aider leurs enfants. Comment pouvons-nous laisser cela se reproduire ? Comment pouvons-nous laisser des enfants souffrir de la sorte ?

Les crises ne manquent pas entre Gaza, l'Ukraine, la Syrie, le Yémen et d'autres pays. Nous devons toutefois continuer de répondre aux besoins urgents de la population soudanaise et d'œuvrer en faveur de la paix. Il est plus que temps que les parties déposent les armes et reprennent une gouvernance civile. Mettons tout en œuvre pour aider le peuple soudanais à obtenir la liberté, la paix et la justice qu'il mérite.

M. Moretti (Brésil) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs et oratrices pour remercier la Sous-Secrétaire générale Pobee de son exposé détaillé, et je salue la participation à la présente séance de la délégation soudanaise.

Nous nous félicitons de l'accord conclu entre les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide à l'issue des pourparlers tenus à Djedda la semaine dernière. Nous saluons le rôle joué par l'Arabie saoudite, les États-Unis et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, qui agit aussi au nom de l'Union africaine. Nous prenons également note de l'engagement pris par les parties au conflit d'améliorer l'accès à l'aide humanitaire et de mettre en œuvre des mesures de confiance. Il s'agit là de premières mesures déterminantes qui, si elles sont appliquées, contribueront certainement à atténuer les

souffrances du peuple soudanais, mais elles sont loin d'être suffisantes. Après sept mois de conflit, 10 000 personnes auraient perdu la vie, les infrastructures du pays ont été détruites et 25 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire. Nous regrettons vivement que les parties n'aient pas été en mesure de s'entendre sur les modalités de cessation des hostilités, et nous nous associons aux autres orateurs et oratrices pour appeler à un cessez-le-feu urgent et à des pourparlers de paix sans exclusive.

L'extension du conflit à de nouvelles zones et la récente escalade militaire au Darfour ont des répercussions considérables sur les civils. Nous restons alarmés par l'aggravation des tensions intercommunautaires et le nombre élevé de violences sexuelles liées au conflit. Nous sommes gravement préoccupés par la poursuite des attaques dirigées contre les civils, y compris selon des critères ethniques. Nous exhortons toutes les parties au conflit au Soudan à respecter les obligations qui leur incombent au titre du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Nous félicitons la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) d'avoir renforcé sa capacité d'établissement de rapports et de suivi, en dépit des difficultés majeures rencontrées depuis le 15 avril.

Comme nous l'avons entendu lors du débat public qui s'est tenu les 25 et 26 octobre (voir S/PV.9452), la voix des Soudanaises est indispensable pour mettre un terme au conflit et ouvrir la voie à une transition politique pacifique. Nous saluons la résilience de ces femmes qui défendent la paix, la justice et la liberté. Le peuple soudanais gagnerait à ce que des initiatives de paix inclusives soient mises en place. Les efforts de médiation déployés pour mettre fin aux combats en cours au Soudan et garantir une transition politique réussie doivent reposer sur la participation pleine et véritable des civils, en particulier les femmes. Des efforts inclusifs sont plus susceptibles d'instaurer la paix et de la rendre durable.

Bien que le conflit au Soudan demeure l'une des crises les plus graves au monde, le Conseil de sécurité n'a pas encore été capable d'agir de manière concrète pour aider à soulager la détresse du peuple soudanais. Nous prenons note avec satisfaction de la décision du Secrétaire général de procéder à un examen stratégique indépendant de la MINUATS. Nous devons saisir cette occasion pour renouveler notre engagement, non seulement à l'égard des efforts déployés par l'ONU au Soudan, mais aussi en faveur du peuple soudanais et de la fin de la crise actuelle.

M^{me} Gatt (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale Pobee de son exposé. Je salue également la présence du Représentant permanent du Soudan à cette séance.

Malte condamne fermement la poursuite des violences au Soudan. Alors que le conflit entre dans son septième mois, nous lançons de nouveau un appel aux deux parties pour qu'elles cessent immédiatement les hostilités en cours, qu'elles permettent l'acheminement de l'aide humanitaire et qu'elles œuvrent à la reprise du processus de transition politique. Nous demandons par ailleurs aux deux parties d'honorer pleinement les obligations qui leur incombent en vertu du droit international, notamment du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme.

Nous nous inquiétons pour l'intégrité du Soudan, et les risques croissants de fragmentation territoriale sur la base de l'appartenance aux différents groupes militaires et tribus nous préoccupent tout particulièrement. Toute solution au conflit doit s'appuyer sur un front civil uni et inclusif.

La déclaration faite aujourd'hui par les signataires de l'Accord de paix de Djouba concernant la fin de leur neutralité nous inquiète également.

Malte appelle à une coordination renforcée entre les initiatives de médiation régionales et sous-régionales, avec l'appui du Conseil, afin d'élaborer une réponse internationale cohérente.

Malte déplore les violations des droits humains commises par les deux parties. Il s'agit notamment de détentions arbitraires de civils et de défenseurs des droits humains, d'exécutions sommaires, de tortures, de violences sexuelles et d'extorsions. Au Darfour en particulier, nous jugeons alarmantes les atrocités commises à Ardamata. Plus de 1 000 membres de la communauté massalit ont été tués au cours d'attaques menées par les Forces d'appui rapide et les milices affiliées.

Nous sommes profondément préoccupés par les violences sexuelles généralisées liées au conflit. Les rapports faisant état de femmes capturées et soumises à des violences sexuelles au Darfour sont choquants. Les personnes survivantes méritent justice et les auteurs devront répondre de leurs actes. Nous demandons que toutes les allégations fassent l'objet d'enquêtes approfondies afin de briser le cycle de l'impunité. Nous restons également très préoccupés par l'augmentation soudaine des violations graves commises contre des enfants, notamment les meurtres et les mutilations, les violences

sexuelles et l'utilisation d'enfants comme combattants. Nous nous félicitons de la libération, sains et saufs, de 30 garçons qui auraient été utilisés comme combattants en septembre et nous plaidons pour un accès continu en vue de pouvoir procéder à l'évaluation de l'âge des enfants concernés.

Une catastrophe humanitaire se déroule en ce moment. Près de la moitié de la population a besoin d'une aide humanitaire, et des millions de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays ou l'ont fui. L'apparition de maladies qui avaient été endiguées et les cas d'enfants souffrant de malnutrition nous inquiètent. L'absence d'établissements de santé opérationnels, suite à des attaques directes, ne fait qu'exacerber ces problèmes.

Nous saluons les efforts inlassables déployés par le personnel humanitaire ainsi que le courage dont il fait preuve. Nous soutenons la poursuite de la livraison d'articles de secours facilitée par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires ainsi que l'intensification de l'acheminement de l'aide par le biais de mécanismes transfrontières. Tout en nous félicitant de la récente reprise des pourparlers à Djedda, en Arabie saoudite, nous continuons à insister sur la nécessité d'un accès rapide, sûr et sans entrave pour l'aide humanitaire.

L'Union européenne s'est engagée à verser 500 millions de dollars au plan d'aide humanitaire de l'ONU et 256,4 millions d'euros à titre d'aide humanitaire et d'aide au développement.

Depuis sa création, la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) a aidé les organisations de la société civile au Soudan, notamment les groupes de défense des droits des femmes et des jeunes, à faire mieux entendre leur voix dans le cadre du processus politique. Nous nous félicitons que la MINUATS continue de surveiller et de signaler les violations des droits humains et du droit international humanitaire, y compris les cas de violence sexuelle. Alors que le Conseil s'apprête à entamer les négociations sur la prorogation du mandat de la Mission dans le contexte de l'examen stratégique, nous sommes convaincus qu'il existe un consensus quant au caractère crucial de la présence de l'ONU au Soudan.

Enfin, Malte appelle instamment au rétablissement de la paix, car cela correspond au véritable souhait du peuple soudanais. Les prochaines générations de Soudanais et Soudanaises méritent un avenir plus radieux, qui leur permettra de concrétiser leurs aspirations.

Le Président (*parle en chinois*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Chine.

Je remercie la Sous-Secrétaire générale Pobee de son exposé et souhaite la bienvenue au Représentant permanent du Soudan à cette séance.

La Chine est profondément attristée par le conflit qui se prolonge au Soudan, qui a exacerbé les souffrances des civils et aggravé la crise humanitaire. La Chine note que les deux parties au conflit ont repris les négociations à Djedda, en Arabie saoudite, et se félicite du fait qu'elles aient réaffirmé leurs engagements humanitaires et convenu de prendre des mesures en vue de renforcer la confiance mutuelle. La Chine appuie la participation de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) au processus de médiation et salue les efforts déployés par les pays de la région, notamment l'Arabie saoudite, le Soudan du Sud, l'Égypte et le Tchad. Le peuple soudanais et la communauté internationale aspirent tous au rétablissement de la paix et de la stabilité au Soudan. La Chine espère sincèrement que les deux parties au conflit feront l'intérêt de leur pays et de leur peuple en premier afin de parvenir à un cessez-le-feu dans les meilleurs délais, de rétablir l'ordre et de sauvegarder ensemble la souveraineté et l'intégrité territoriale de leur pays.

Comme d'autres, la Chine est profondément préoccupée par l'aggravation de la situation humanitaire au Soudan. Le conflit en cours exacerbe la crise humanitaire. À l'heure actuelle, 25 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire, plus de 6 millions ont été déplacées et plus de 1,2 million ont fui vers les pays voisins en raison des combats. La Chine rend hommage aux organismes humanitaires internationaux pour leur travail considérable et se félicite de l'aide importante apportée aux réfugiés par les pays voisins du Soudan. La Chine soutient l'action menée par l'ONU pour coordonner l'acheminement de l'aide humanitaire. Le Soudan et les pays voisins manquent cruellement de financements humanitaires. La communauté internationale, en particulier les donateurs traditionnels, doit maintenir son aide afin d'éviter que la crise ne s'aggrave davantage.

Compte tenu de l'évolution de la situation sur le terrain, il est primordial que le Conseil de sécurité discute de la manière dont l'ONU peut s'acquitter du rôle qui lui incombe. La Chine a pris note de la lettre adressée par le Secrétaire général Guterres au Conseil (S/2023/849), dans laquelle il propose un examen stratégique indépendant de la Mission intégrée d'assistance à la transition des Nations

Unies au Soudan (MINUATS). La Chine espère que cet examen sera mené en veillant à ce que les points de vue des autorités soudanaises et des organisations régionales, notamment l'Union africaine et l'IGAD, soient recueillis et pris en compte.

Les recommandations issues de cet examen indépendant sur les futures dispositions relatives à la MINUATS doivent répondre aux besoins réels du Soudan, servir à promouvoir le processus de paix et contribuer à apporter un soutien solide au développement du pays. L'examen indépendant doit favoriser la coopération entre l'ONU et le Soudan, tout en évitant d'imposer des solutions de l'extérieur. La Chine appuie la détermination du Secrétaire général Guterres à intensifier ses bons offices et soutient l'ONU tandis qu'elle continue de jouer un rôle constructif sur la question du Soudan.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant du Soudan.

M. Mohamed (Soudan) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord remercier la Sous-Secrétaire générale Pobee de son exposé. Je remercie également toutes les délégations qui ont exprimé de manière constructive leurs préoccupations concernant les événements au Soudan.

En ce qui concerne la guerre, je souligne que les Forces armées soudanaises poursuivent leur juste combat contre les Forces d'appui rapide, des milices rebelles qui mènent une guerre d'agression totale contre l'État soudanais depuis le 15 avril. Le Gouvernement soudanais a pris certaines initiatives et coopère avec toutes les puissances régionales et internationales pour mettre fin à la guerre et aux souffrances de notre peuple. Le Président du Conseil souverain de transition et le Vice-Président ont effectué des visites dans la région ces derniers jours pour expliquer la situation au Soudan et réaffirmer la position du Gouvernement, à savoir qu'il est impératif de mettre fin à la guerre.

La volonté du Gouvernement soudanais de venir à bout de la rébellion bénéficie du plein appui de l'ensemble de la société soudanaise, qui rejette vigoureusement la présence des Forces d'appui rapide rebelles et de leurs alliés au sein de toute configuration sécuritaire ou politique au Soudan. Il convient de noter que nos citoyens et le monde ont été les témoins des crimes systématiques et à grande échelle commis par ces milices à Khartoum et au Darfour, en particulier les événements extrêmement graves survenus dans l'État du Darfour occidental et

à Geneina. Nous espérons que l'équipe du Procureur de la Cour pénale internationale en a pris bonne note.

Les Forces d'appui rapide ne sont pas une partie mais plusieurs parties, qui reçoivent des armes et des combattants, et qui provoquent le déplacement des citoyens de six États. Des ressortissants de six pays se battent aux côtés des Forces d'appui rapide. Certains ont été appréhendés ou tués au combat. Nous devons changer notre perception des Forces d'appui rapide. Dans ce contexte, nous constatons avec regret que les milices rebelles continuent de commettre des atrocités, des crimes de guerre, des actes de nettoyage ethnique et d'autres crimes internationaux en vue de ramener le Soudan à la préhistoire dans le Darfour occidental, le Darfour central, le Kordofan septentrional et des zones résidentielles pacifiques d'Omdurman, et ce malgré les engagements qu'elles ont pris lors des pourparlers de Djedda de protéger les civils et de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire.

Ces derniers jours, les milices ont commis les crimes suivants : la poursuite du nettoyage ethnique dans le Darfour occidental, commencé en juin ; le massacre de plus de 4 000 civils de la tribu des Massalit ; l'expulsion de la plupart des habitants de la capitale de l'État et de ses environs. Des vidéos font l'éloge de ces expulsions. En outre, les meurtres perpétrés par les milices sur la base de l'appartenance tribale se sont multipliés et étendus au village d'Ardamata, où elles cherchaient de nouvelles victimes et ont assassiné des dirigeants locaux, comme Mohammed Arbab, son fils et huit de ses petits-enfants, et un autre dirigeant, Abdelbasit Suleiman, sa femme et son fils. Les milices ont déjà tué le frère du Sultan des Massalit et continuent de détenir un grand nombre d'habitants, qu'elles torturent à mort. Ces crimes constituent une stratégie systématique visant à vider l'État de ses habitants d'origine et à y réimplanter des éléments étrangers et des mercenaires, y compris des non-Soudanais.

De plus, ces milices attaquent des camps de personnes déplacées à Zalingei, dans le Darfour central, et commettent des crimes abominables sur la base de l'identité tribale. Elles ont attaqué des villages pacifiques à Oum Raouaba dans le Kordofan septentrional où elles ont commis des massacres, tuant des dizaines de civils. Elles continuent de bombarder des zones résidentielles à l'aide de roquettes sophistiquées dans des endroits tels que Karari, Omdurman et un marché de banlieue, tuant un grand nombre de citoyens non armés. Elles continuent de bombarder sans discrimination des zones résidentielles à El-Fasher, dans le Darfour septentrional, forçant les habitants à quitter la région, conformément à une

stratégie de nettoyage ethnique. Elles ont pillé et endommagé l'hôpital d'Oum Kaddada, au Darfour septentrional, où elles ont volé tous les équipements, les appareils électriques et les véhicules, ce qui a entraîné l'arrêt des services de santé. Avant cela, elles avaient pillé et détruit les hôpitaux et l'université de la ville de Nyala, dans le Darfour méridional.

Les installations du pouvoir judiciaire à Khartoum Bahri et à l'est du Nil ont été pillées. Les milices de la Force d'appui rapide ont brûlé des voitures et volé des millions de livres destinées au paiement des salaires des juges et des employés. Les milices ont volé des ordinateurs et se sont emparé des bâtiments du pouvoir judiciaire pour en faire leur quartier général. Les tribunaux pénaux et d'autres tribunaux de Khartoum Bahri et de la région de l'est ont été pris pour cible, de même que le tribunal de l'environnement, le tribunal civil, le tribunal pénal et le tribunal pour enfants situés dans d'autres villes. Ces immeubles ont été pillés, ainsi que 50 voitures et 60 maisons appartenant à des juges, dans le but de détruire le système judiciaire.

Des rapports confirment que, depuis avril, 14 cas de violence sexuelle contre des filles âgées de 9 à 18 ans ont été recensés à Khartoum, Nyala et Geneina. La plupart des filles étaient issues d'ethnies bien précises et de familles pauvres. Elles ont été contraintes à l'esclavage sexuel, comme le fait Daech. CNN a pu documenter l'un des cas les plus terribles, après que les criminels ont eux-mêmes publié une vidéo en juin dernier. Les milices rebelles ont contraint des femmes et des filles de Khartoum et du Darfour méridional à l'esclavage sexuel, et de nombreuses femmes et filles ont été enlevées à plusieurs reprises ou victimes de disparitions forcées.

L'Unité nationale indépendante chargée de lutter contre la violence à l'égard des femmes a recensé 29 cas pouvant être qualifiés d'esclavage sexuel. Ces attaques s'accompagnent de détentions forcées de femmes et de filles et d'actes répétés portant atteinte à leur honneur et à leur dignité par plusieurs membres des milices des Forces d'appui rapide. Dans le district de Halfayet Almuluk, des filles, y compris des mineures, ont été enlevées à plusieurs reprises. Des rapports confirment que les disparitions forcées de femmes et de filles par les milices des Forces d'appui rapide ont pris une tournure dangereuse après la diffusion d'informations sur la vente de filles détenues dans le but de les humilier. Le fait que les Forces d'appui rapide réduisent ainsi des femmes et des filles en esclavage et les transfèrent de Khartoum ou du Soudan vers les pays voisins n'est pas sans rappeler ce qui est arrivé

aux yézidies qui ont été enlevées, vendues et réduites en esclavage par Daech en Iraq en 2014.

Nous invitons la communauté internationale et les pays frères à lutter contre ces actes de violence sexuelle en fournissant une assistance médicale, car il y a une grave pénurie de soins hospitaliers pour les victimes de viol et de soins préventifs contre les infections sexuellement transmissibles, le sida et l'hépatite.

Nous avons mis en place un plan élaboré conjointement par l'Unité chargée de lutter contre la violence à l'égard des femmes et le Fonds des Nations Unies pour la population afin d'appuyer les mécanismes nationaux de protection des femmes et des enfants et de lutte contre la violence faite aux femmes, même dans le contexte de l'état d'urgence déclaré dans plusieurs États du pays.

Le conflit armé en cours a de lourdes répercussions sur le secteur de la justice. Bien entendu, les conflits armés touchent tous les domaines de la vie et les institutions judiciaires du Soudan ne font pas exception. Toutefois, les institutions judiciaires de 15 États du Soudan sur 18 fonctionnent normalement, sauf dans les capitales de certains États du Darfour, à savoir Nyala, Zalingei et Geneina, ainsi qu'à Khartoum Bahri, pour des raisons de sécurité liées aux attaques lancées par les milices des Forces d'appui rapide.

Au Darfour, il y a 32 bureaux de procureur qui comptent 68 procureurs dans 54 districts locaux. Le rapport (S/2023/861) indique que le ministère public a été placé sous la supervision du Conseil souverain. C'est faux. Le ministère public est un organe indépendant, conformément à l'article 32 du document constitutionnel pour la période de transition de 2019 et à l'amendement de 2020. Aucune entité ne peut intervenir dans les travaux du ministère public. La fonction de supervision exercée par le Conseil souverain est uniquement d'ordre administratif.

Nous saluons les condamnations formulées par le Conseil des droits de l'homme, les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Union européenne, la Norvège, la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la prévention du génocide et la Cheffe adjointe de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS). Ils ont tous condamné les atrocités commises par les Forces d'appui rapide contre des civils au Soudan, notamment les violences sexuelles et les meurtres fondés sur l'appartenance ethnique. Nous appelons les autres États à condamner ces crimes odieux et à veiller à ce que les dirigeants des milices qui commettent ces crimes contre la population soudanaise aient à

répondre de leurs actes. Nous demandons l'adoption de mesures plus strictes pour lutter contre les actes criminels systématiques, notamment en obligeant les mercenaires et ceux qui soutiennent les milices en leur fournissant des armes à cesser leurs activités. Certaines délégations ont fait remarquer qu'aucune arme ne devrait être fournie aux deux parties. Cela nuirait aux forces armées. Les Forces d'appui rapide n'importent pas d'armes ; d'autres États leur en font cadeau, ce qui fait d'eux des complices et engage donc leur responsabilité dans les atrocités commises.

S'agissant de l'aide humanitaire et des risques liés à la situation humanitaire, le Gouvernement coopère avec l'ONU pour en atténuer les effets, particulièrement sur les groupes vulnérables comme les femmes et les enfants, ainsi que pour lutter contre la propagation des épidémies. Cette coopération porte aussi sur les dangers en matière de sécurité, les mesures de protection et les dispositions prises à l'échelle nationale afin d'apporter une assistance humanitaire en conformité avec les règles des Nations Unies et les paramètres juridiques nationaux. Le Gouvernement procède naturellement à des contrôles, qui sont justifiés pour des raisons liées à la sécurité, à la sûreté et à la santé.

Le Président du Conseil souverain de transition a établi un comité gouvernemental de haut niveau pour assurer le bon fonctionnement des points de passage et la réception de l'aide humanitaire. La délégation de l'armée qui a participé aux dernières négociations en date, à Djedda, a réaffirmé l'engagement du Soudan à faciliter le travail humanitaire, notamment en menant à bien les procédures de dédouanement dans un délai d'une semaine, en accordant des visas à entrées multiples aux directeurs pays des organisations humanitaires, en annulant les autorisations préalables de voyage, notamment dans les régions en proie à des épidémies, en accordant des permis de séjour et de travail d'une durée d'un an pour les directeurs pays, et de six mois pour les autres membres du personnel, en nommant des agents de liaison et en créant une plateforme humanitaire commune, placée sous la direction du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, ainsi qu'en permettant l'entrée des 98 camions qui se trouvent actuellement à Port-Soudan et doivent partir vers différentes régions, le Gouvernement assurant la sécurité des convois ainsi que du personnel et des secours qu'ils transportent jusqu'à leur destination finale.

Nous voudrions une fois de plus insister sur la nécessité que les ressources financières promises lors de la conférence des donateurs pour le Soudan arrivent

rapidement, car le manque de fonds représente un problème majeur.

Le Conseil le sait, la résolution 2524 (2020) qui portait création de la MINUATS a été adoptée à l'issue d'échanges constructifs entre le Soudan et l'ONU et sur la base d'un accord mutuel reflété dans la lettre datée du 27 février 2020 que le précédent Président du Gouvernement de transition avait adressée au Secrétaire général et qui correspondait aux préoccupations du Gouvernement pour la période de transition.

Nous remercions le Secrétaire général, le Conseil de sécurité et l'ensemble du système des Nations Unies, de leur coopération et de leur réaction positive à la transformation politique et aux changements découlant de la révolution au Soudan. Toutefois, les résultats obtenus par la Mission dans la réalisation des objectifs énoncés dans les résolutions du Conseil de sécurité ont été décevants. À de nombreuses reprises, dans le cadre des séances du Conseil, le Soudan a formulé des observations claires et exprimé sans détour sa position au sujet de la performance de la Mission. Le Gouvernement soudanais a aussi demandé un examen stratégique du travail de la Mission et la redéfinition de ses interventions futures.

Notre sous-secrétaire aux affaires étrangères s'est également rendu à New York en avril 2022 pour présenter au Secrétariat et aux membres du Conseil de sécurité les observations du Soudan, ainsi qu'un plan d'étapes pour rectifier les méthodes de travail de la Mission. Malheureusement, nous attendons encore que des modifications soient apportées aux opérations de la Mission.

La situation actuelle au Soudan nécessite un remaniement complet de la Mission, qui ne répond plus aux aspirations du Gouvernement et du peuple soudanais. La Mission n'est pas alignée sur les priorités qui accompagnent la transition politique et cherche à atteindre des objectifs qui ne relèvent pas de son mandat.

En conséquence, j'informe le Conseil de sécurité que le Gouvernement soudanais a décidé de mettre immédiatement fin au travail de la MINUATS, pour les raisons précisées dans une lettre que le Ministre des affaires étrangères a adressée aujourd'hui au Secrétaire général. Je tiens à réaffirmer au Conseil que le Gouvernement soudanais poursuivra sa collaboration constructive avec l'ONU afin de servir les intérêts du Soudan et d'établir un nouveau mécanisme qui réponde aux besoins du pays comme l'exige sa situation actuelle. Une délégation soudanaise de haut-niveau se réunira la semaine prochaine avec le Secrétaire général et plusieurs membres du Conseil de sécurité pour aborder la question en détail, comme suite aux échanges tenus en septembre entre le Secrétaire général et le Président du Conseil souverain de transition en marge du débat général de l'Assemblée générale. À cet égard, je rappelle le principe fondamental selon lequel le succès des opérations des Nations Unies repose sur le consentement des pays hôtes.

Le Président (*parle en chinois*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 16 h 35.